

Sélection des joueurs de la structure provinciale de la CJTBBW

Règlements

POUSSINS et POUSSINS passant PM1

Vu le peu de matchs joués et le niveau de points démarrant à 100, nous avons constaté que si nous appliquions le même système que pour les + âgés, notre méthode de calcul n'était pas réaliste.

Se baser sur les différentes compétitions auxquelles participent les poussins = le Critérium Provincial - Le Championnat Provincial - les 4 phases du Pré-Ping en catégorie Poussins.

1) Le Critérium Provincial des Jeunes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
33 participants ou +	25	21	18	16	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
17 à 32 participants	20	16	14	12	10	8	6	5	4	3	2	1				
9 à 16 participants	16	14	12	10	8	6	4	2								
5 à 8 participants	12	8	4	2												
2 à 4 participants	8	4	2													

2) Les Championnats Provinciaux de Simples :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9 à 16	17 à 32
33 participants ou plus	25	21	18	16	12	12	12	12	6	2
17 à 32 participants	20	16	12	12	8	8	8	8	4	
9 à 16 participants	16	12	8	8	4	4	4	4		
5 à 8 participants	12	8	4	4						
2 à 4 participants	8	4								
Inscription unique	4									

3) Pré-Ping en catégorie POUSSINS (total des 4 phases)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
33 participants ou +	12,5	10,5	9	8	7	6	5	4,5	4	3,5	3	2,5	2	1,5	1	0,5
17 à 32 participants	10	8	7	6	5	4	3	2,5	2	1,5	1	0,5				
9 à 16 participants	8	7	6	5	4	3	2	1								
5 à 8 participants	6	4	2	1												
2 à 4 participants	4	2	1													

Les 3 premiers poussins garçons et la 1^{ère} poussine totalisant le + grand nombre de points seront sélectionnés dans la structure provinciale pour la saison suivante.

PM1 -> CAD1 inclus

Se baser sur le CLASSEMENT NUMERIQUE du mois de juin de la saison écoulée

Se baser sur la NATIONAL YOUTH RANKING qui tient compte des résultats des différentes compétitions jeunes au niveau NATIONAL.

Classement numérique = Force intrinsèque du joueur au 1er juin de la saison écoulée.

National Youth Ranking = Valeur du joueur sur la durée d'une saison complète.

Formule utilisée :

$$S = S_{\text{class. num.}} + S_{\text{n.y.r.}} \text{ (1)}$$

où

$$S_{\text{class. num.}} = 100 \times \frac{\text{Class. numérique du joueur}}{\text{Class. numérique du meilleur joueur de l'année de naiss.}}$$

$S_{\text{n.y.r.}}$ est obtenu à l'aide du tableau ci dessous :

Position National Youth Rankg	Valeur de $S_{\text{n.y.r.}}$
1	100
2	90
3	80
4	70
5-8	60
9-16	40
17ième ou plus	20

Le score maximal pour les 2 composantes $S_{\text{class. num.}}$ et $S_{\text{n.y.r.}}$ est 100, et donc le score final maximal est 200. Le terme $S_{\text{class. num.}}$ représente le rapport du nombre de points au classement numérique du joueur à celui du meilleur joueur de la catégorie. Le terme $S_{\text{n.y.r.}}$ donne la qualité des résultats du jeune lors des grandes compétitions jeunes (CNJ1, CNJ2, CNJ3, Champ. Belgique jeunes, Top 12 jeunes).

(1) Formule retenue et travaillée en collaboration avec Benjamin De Ketelaere, doctorant en statistiques mathématiques à l'UCLouvain, joueur de Tennis de Table au sein de l'AFTT et du CPBBW.

1) Classement numérique :

Le score se basera sur le classement numérique du mois de juin des joueurs de chaque année de naissance. (données disponibles sur le lien suivant : <https://data.aftt.be/ranking/category.php>)

Exemple de tableau issu du « dashboard » de l'AFTT :

Licence	Lastname	Firstname	Ranking	Club	Category	Points
161746	DEDEKEN	JULIAN	C0	BBW319	MIN	1917,5
168773	CAMBIER	FLORIAN	C0	BBW165	MIN	1871,39
166617	KRZYSIAK	OLIVIER	C4	BBW034	MIN	1650,97
175798	ABDALMEGAD	YOUSSEF	C2	BBW165	MIN	1520
165496	FARHI THINSY	HUGO	C6	BBW165	MIN	1311,28
168240	ASSENMAKER	THEO	D0	BBW165	MIN	1228,67
168237	BARRY	IBRAHIMA	D2	BBW165	MIN	1143,54
173486	SEVERS	MAXIM	D6	BBW179	MIN	1012,31

2) National Youth Ranking :

Ce classement des jeunes reprend les résultats obtenus dans toutes les catégories jeunes lors du Critérium National Jeunes, des championnats de Belgique Jeunes et du Top 12 Jeunes.

Tous les règlements et données relatifs au National Youth Ranking sont disponibles sur le lien suivant :
<https://www.frbtt.be/reglement/>

1. Critérium National Jeunes :

Les points seront attribués, uniquement dans la catégorie d'âge comme suit :

1: 75	8: 40	15: 14
2: 70	9: 35	16: 12
3: 65	10: 30	17: 10
4: 60	11: 25	18: 8
5: 55	12: 20	19: 6
6: 50	13: 18	20: 4
7: 45	14: 16	21 et suivants: 1

Le maximum de points sera de 150, puisqu'on ne prendra que les deux meilleurs résultats sur les trois phases.

2. Championnats de Belgique Jeunes :

Voici les points attribués dans chaque catégorie jeunes :	Vainqueur	100 points
	Second	85 points
	3ème/4ème	70 points
	5ème/8ème	55 points
	9ème/16ème	40 points
	17ème/32ème	25 points
	33ème/64ème	10 points

Un joueur/euse inscrit et absent ne récolte pas de points.

Un joueur/euse qui reçoit une carte rouge ne récolte pas de points.

3. Top 12 Jeunes :

Voici les points attribués dans chaque catégorie jeune :

1er	100	5ème	65	9ème	45
2ème	90	6ème	60	10ème	40
3ème	80	7ème	55	11ème	35
4ème	70	8ème	50	12ème	30

Un joueur/euse inscrit et absent ne récolte pas de points.

Un joueur/euse qui reçoit une carte rouge ne récolte pas de points.

Classement final du Youth Ranking:

le maximum possible pour un joueur est de 350 points.

Les joueurs/joueuses sont classés en ordre dégressif des points obtenus.

En cas d'égalité de points:

Le plus grand nombre de points dans la colonne 9 du Youth Ranking. (Top 12).

Un classement intermédiaire paraîtra après chaque compétition dans le B.O. fédéral.

Tableau récapitulatif

Poussins					
Garçons	POU2	n°1	2018	Détection	
	POU2	n°2	2018	Détection	
	POU2	n°3	2018	Détection	
Filles	POU2	n°1	2018	Détection	
Pré-Minimes					
Garçons	PM1	n°1	2017	Cat. A	Montant 1
	PM1	n°2	2017	Cat. B	Montant 2
	PM1	n°3	2017	Cat. C	
Filles	PM1	n°1	2017	Cat. A	Montant 1
Garçons	PM2	n°1	2016	Cat. A	Montant 1
	PM2	n°2	2016	Cat. B	Montant 2
	PM2	n°3	2016	Cat. C	
Filles	PM2	n°1	2016	Cat. A	Montant 1
Minimes					
Garçons	MIN1	n°1	2015	Cat. A	Montant 1
	MIN1	n°2	2015	Cat. B	Montant 2
	MIN1	n°3	2015	Cat. C	
Filles	MIN1	n°1	2015	Cat. A	Montant 1
Garçons	MIN2	n°1	2014	Cat. A	Montant 1
	MIN2	n°2	2014	Cat. B	Montant 2
	MIN2	n°3	2014	Cat. C	
Filles	MIN2	n°1	2014	Cat. A	Montant 1
Cadets					
Garçons	CAD1	n°1	2013	Cat. A	Montant 1
	CAD1	n°2	2013	Cat. B	Montant 2
	CAD1	n°3	2013	Cat. C	
Filles	CAD1	1	2013	Cat. A	Montant 1

POUSSINS : PAS d'aide financière pour ne pas mettre de pression contre-productive.

De PM1 à CAD1 inclus :

- Montant 1 = X
- Montant 2 < X
- Montant 1 garçon = Montant 1 fille = EQUITE DES GENRES prôné par l'ADEPS, COIB et CIO.

Ces montants représentent des aides à la formation des meilleurs joueurs de la province.

En aucun cas, ces montants paieront l'entièreté des entraînements de ces joueurs.

Aide financière

- Les montants serviront uniquement à l'aide à la formation pour défrayer des relanceurs UNIQUEMENT pour les joueurs et joueuses repris dans la structure.
- Chaque club aura dans l'obligation de justifier ses notes de frais via un formulaire prévu à cet effet.
- Si des irrégularités surviennent (absence des relanceurs, « faux » en informations, absence des joueurs lors des entraînements...) la CJTBBW se réserve le droit de retirer ces aides ou de ne pas sélectionner les joueurs pour certaines compétitions internationales.
- Des visites dans les clubs seront effectuées afin d'observer le travail exécuté avec le joueur repris dans la structure provinciale et de vérifier si les aides sont utilisées à bon escient.

Règles annexes

- Le classement numérique « Dames » sera utilisé pour les filles.
- PAS de sélection ou d'intégration de joueurs « subventionnés » dans la structure en cours de saison.

